



BARÈME D'HONORAIRES AU 01/01/2019

POUR LES AGENCES DE ANDRESY, CONFLANS STE
HONORINE ET ERAGNY

PAGE 2

POUR L'AGENCE DE JOUY LE MOUTIER

PAGE 3



BARÈME D'HONORAIRES AU 01/01/2019

EN VIGUEUR POUR L' AGENCE DE JOUY LE MOUTIER

VENTE D' IMMEUBLES À USAGE D' HABITATION

DANS LE CADRE DES MANDATS LODGE ET PRIVILOGE

< à 100 000 €	de 100 001 € à 200 000 €	de 200 001 € et +
7000 €	8000 €	4 %

DANS LE CADRE D'UN MANDAT DE VENTE SANS EXCLUSIVITÉ

< à 100 000 €	de 100 001 € à 200 000 €	de 200 001 € et +
7500 €	8500 €	4,5 %

AUTRES PRESTATIONS

Parking	Terrain à bâtir ou de loisir	Fond de commerce	Immeuble entier d'investissement	Murs commerciaux péniches et autres
2500 € par lot	7 % *	10 % **	7 % **	6 % **

Honoraires TTC dont TVA à 20% inclus à la charge du vendeur calculée sur le prix hors honoraires sauf stipulation contraire en cas de succession honoraires TTC dont TVA à 20% inclus à la charge de l'acquéreur calculée sur le prix hors honoraires.

* Forfait minimum de 9000€. En cas de division effectuée par nos soins, les honoraires sont de 9,5% sur le terrain à bâtir et de 7,5% sur le bien d'habitation.

** Forfait minimum de 9000€

Siège social : SARL WEELODGE JOUY LE MOUTIER au capital de 4 500€, 2 Ter Grande Rue - 95280 JOUY LE MOUTIER
RCS de pontoise N°847801958 . Carte professionnelle Transaction : CPI95012019000040506 délivrée par la CCI Paris Ile de France.

Dans le cadre d'une transaction par nos soins, aucune commission n'est due avant la signature de l'acte authentique

Médiateur : MEDICYS MEDIATION, 73 Bld de clichy 75009 Paris

Tél. 01 49 70 15 93 - Email : contact@medicys.fr